

**CONNAIS
SANCE**

Comment fonctionnent les distributions des fonds communs de placement?

Ce guide vous aidera à comprendre les différents types de distributions des fonds communs de placement et leur effet sur les placements.

Les distributions versées par les fonds communs de placement représentent les revenus générés par les différents types de placements détenus dans le fonds. Au fur et à mesure que ces placements génèrent un revenu ou sont vendus par le fonds, les revenus sont distribués de diverses façons. Selon la provenance des revenus, les distributions des fonds communs de placement peuvent avoir différentes répercussions fiscales et doivent être bien comprises afin d'assurer une planification fiscale efficace.

Table des matières

Principes de base des distributions

2

Types de distributions

3

Effet des distributions

5

Distributions sous forme de RDC

11

Fonds en catégorie de société

13

Autres facteurs à prendre en considération

14

Principes de base des distributions

Q : Qu'est-ce qu'une distribution?

Une distribution de fonds commun de placement correspond aux revenus d'un fonds qui sont transférés à un investisseur individuel ou à un porteur de parts du fonds.

Q : À quelle fréquence les distributions sont-elles versées?

La fréquence varie selon le fonds : elles peuvent être versées mensuellement, trimestriellement ou annuellement.

Q : Pourquoi les fonds communs de placement versent-ils des distributions?

Les revenus conservés par un fonds commun de placement sont généralement imposés au taux marginal le plus élevé. Les distributions reçues par les investisseurs individuels sont imposées à leur propre taux marginal d'imposition, qui peut être inférieur au taux applicable au fonds.

Q : Comment les distributions sont-elles calculées?

Les distributions sont réparties entre les porteurs de parts en fonction du nombre de parts qu'ils détiennent à une date précise, appelée la « date de clôture des registres ».

Exemple : Si un investisseur détient 100 parts d'un fonds à cette date et que la distribution est de 0,50 \$ par part, l'investisseur recevra une distribution imposable de 50 \$.

Q : Le montant des distributions est-il fixe?

Bien que certains fonds communs de placement prévoient une distribution cible ou fixe, la viabilité des distributions fixes dépend des résultats du marché. De fait, les fonds peuvent changer le montant des distributions, et ce, sans préavis.

Remarque

Les différents types de distributions dont il est question dans ce guide comprennent les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes canadiens, les gains en capital, les remboursements de capital et les revenus étrangers.

Principes

Types de distributions

Type de distribution	Définition	Imposition des revenus de placements	Type de fonds commun de placement
Revenu d'intérêt	Réalisé lorsque le fonds tire un revenu de titres de créance (p. ex. bons du Trésor et obligations).	<ul style="list-style-type: none"> • Pleinement imposable au même taux marginal que celui appliqué aux revenus courants • Déclaré sur votre Relevé 16 (ou feuillet fiscal T3 hors Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> • Titres à revenu fixe • Fonds équilibrés • Fonds de fonds • Série à flux de revenu TD • Solutions de revenu mensuel fixe TD
Revenu de dividendes canadiens	Reçu lorsqu'un fonds investit dans des actions de sociétés qui versent des dividendes.	<ul style="list-style-type: none"> • Généralement admissible aux crédits d'impôt fédéraux et provinciaux • Les taux d'imposition varient selon la province • Déclaré sur votre Relevé 16 (ou feuillet fiscal T3 hors Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions canadiennes • Fonds équilibrés • Fonds de fonds • Série à flux de revenu TD • Solutions de revenu mensuel fixe TD
Gains en capital	Générés lorsqu'une activité de négociation à même un fonds se traduit par un gain global.	<ul style="list-style-type: none"> • Seulement 50 % du gain en capital est imposable pour les porteurs de parts • Déclaré sur votre Relevé 16 (ou feuillet fiscal T3 hors Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions canadiennes • Actions américaines • Actions de marchés émergents • Fonds équilibrés • Fonds de fonds • Série à flux de revenu TD • Solutions de revenu mensuel fixe TD
Revenu étranger non tiré d'une entreprise	Réalisé lorsque le fonds reçoit des dividendes, des intérêts ou d'autres types de distribution de placements étrangers.	<ul style="list-style-type: none"> • Pleinement imposable au même taux marginal que celui appliqué aux revenus courants • Déclaré sur votre Relevé 16 (ou feuillet fiscal T3 hors Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions américaines • Actions de marchés émergents • Fonds équilibrés • Fonds de fonds • Série à flux de revenu TD • Solutions de revenu mensuel fixe TD
Remboursement de capital (RDC)	Se produit lorsqu'un fonds commun de placement retourne à l'investisseur le montant de son placement initial, ou du capital. Se produit généralement lorsque l'objectif du fonds est de générer des distributions mensuelles ou trimestrielles régulières.	<ul style="list-style-type: none"> • Non imposable, puisqu'il s'agit d'un remboursement du capital investi par l'investisseur lui-même (qui a déjà été assujéti à l'impôt). Réduit le PBR du fonds, ce qui entraîne généralement un gain en capital plus élevé (ou une perte en capital plus faible) au moment de la vente des parts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Série à flux de revenu TD • Solutions de revenu mensuel fixe TD

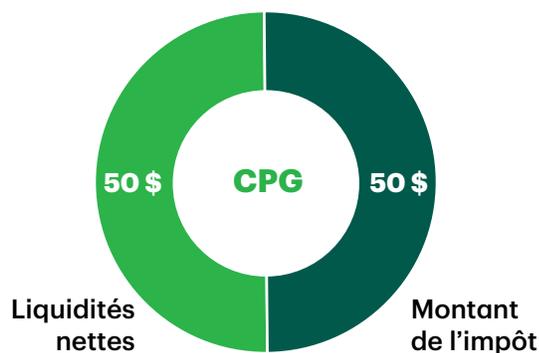
Types de distributions

Imposition des différentes distributions

L'exemple ci-dessous montre la valeur après impôt de 100 \$ pour les différents types de distributions de fonds communs de placement :

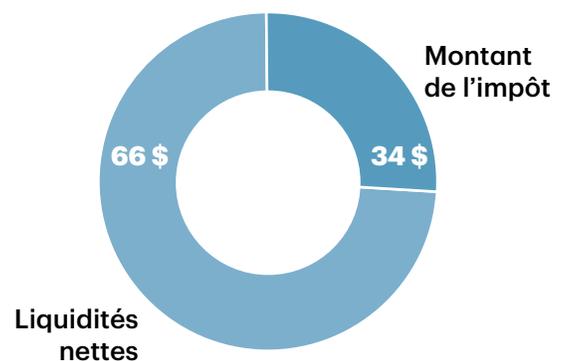
Intérêts

Les intérêts sont entièrement imposables selon le taux marginal d'imposition de l'investisseur.



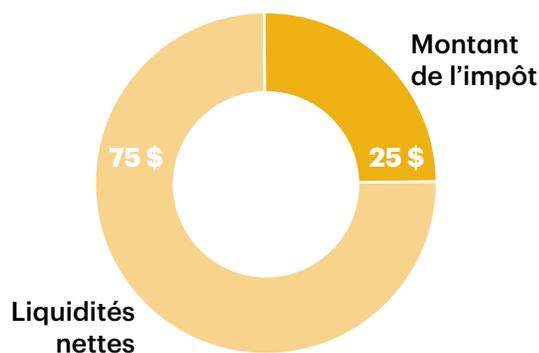
Dividendes

Les taux d'imposition sur les dividendes peuvent varier selon votre revenu.



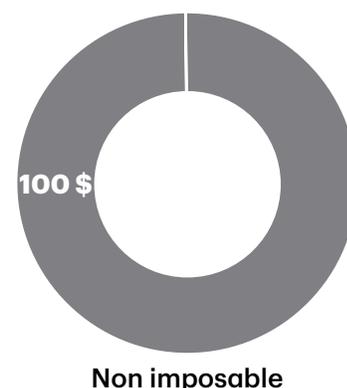
Gains en capital

Les gains en capital ne sont imposables qu'à la moitié de votre taux d'imposition habituel.



Remboursement de capital

Non imposable – Le remboursement de capital est votre propre argent qui vous est retourné.



* Cet exemple est présenté à titre indicatif seulement. Hypothèses relatives aux taux d'imposition (Ontario) : taux d'imposition marginal sur le revenu de 49,53 %; taux d'imposition marginal sur le revenu de dividendes de 33,82 %; taux d'imposition marginal sur les gains en capital de 24,77 %. Les pourcentages ont été arrondis. Tant que le prix de base rajusté du placement est supérieur à zéro. Les impôts sur les gains en capital peuvent être exigibles au moment de la vente des parts d'un fonds ou, dans une certaine mesure, lorsque le prix de base rajusté devient négatif. Les distributions sous forme de remboursement de capital ne sont pas comprises dans le taux de rendement ou de revenu d'un fonds. Le remboursement de capital réduit le prix de base rajusté (PBR) des parts auxquelles il se rapporte. Un remboursement de capital n'est pas considéré comme un revenu imposable tant que le prix de base rajusté du placement est supérieur à zéro. L'impôt sur les gains en capital qui peut être différé au moment de la réception des distributions sous forme de remboursement de capital est exigible au moment de la vente des parts de fonds ou lorsque le prix de base rajusté d'un fonds devient négatif.

Effet des distributions

Effet des distributions sur les fonds communs de placement

Lorsqu'un fonds commun de placement verse une distribution, celle-ci peut avoir un effet sur la **valeur liquidative**, le **prix de base rajusté** et la **valeur comptable** de vos placements.

La valeur liquidative (VL) représente le prix d'un fonds commun de placement.

- La VL par action indique l'actif du fonds commun de placement moins son passif et elle varie en raison des fluctuations de la valeur marchande
- La VL d'un fonds est calculée quotidiennement d'après le cours des titres du fonds à la fermeture du marché
- Les distributions ont un effet sur le prix de la VL au cours de l'exercice, à mesure que les intérêts, le revenu de dividendes et les gains en capital s'accumulent dans le fonds, la VL augmente. Lorsqu'une distribution est effectuée, la VL par part diminue puisque le fonds détient moins d'actifs après la distribution.

Le prix de base rajusté (PBR) est le prix moyen payé pour les parts que vous détenez. Le PBR est utilisé pour calculer les gains et les pertes en capital au moment de la vente d'un fonds commun de placement

La valeur comptable est le montant que vous avez payé pour vos placements

Remarque : Régimes enregistrés

Le revenu imposable d'un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), est traité différemment.

Dans un REER, l'impôt à payer sur le revenu de placement est reporté tant que le fonds demeure dans le REER. Le revenu de placement d'un CELI est libre d'impôt.

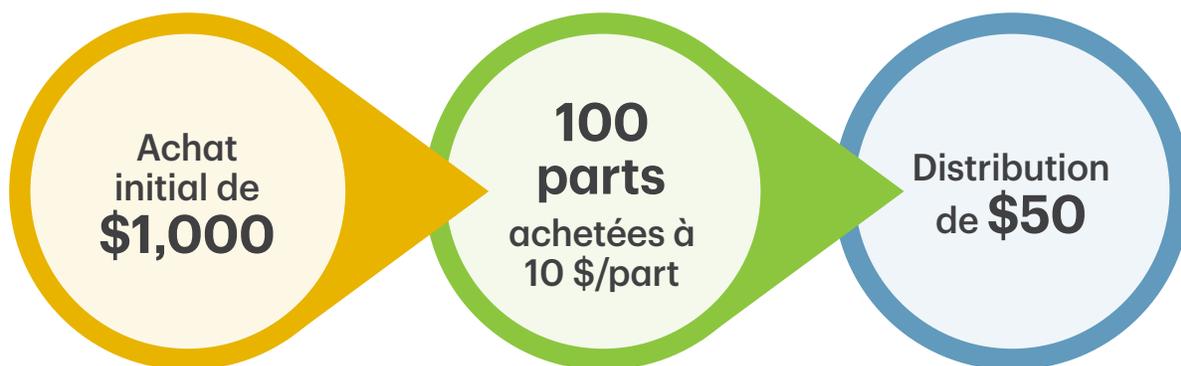
Les distributions réinvesties ne sont pas considérées comme des cotisations et n'ont donc aucune incidence sur les droits de cotisation pour l'un ou l'autre type de compte.

Distribution

Effet des distributions

Options de distribution : En espèces ou en parts réinvesties

Un fonds peut verser des distributions en raison des revenus ou les gains en capital réalisés. Lorsque votre fonds vous verse une distribution, vous pouvez choisir de la recevoir en espèces ou en parts réinvesties. L'exemple ci-dessous explique la façon dont vos placements sont touchés selon l'option de distribution que vous choisissez.



Après votre achat initial, le fonds a gagné un revenu; sa VL est donc passée à 11 \$/part et votre valeur marchande est passée à 1100 \$.
(11 \$/part x 100 parts = valeur marchande de 1100 \$)

Les revenus réalisés donnent lieu au versement d'une distribution de 50 \$ par le fonds.

Option 1 : En espèces

Distribution de 50 \$ versée en espèces
 $100 \text{ parts} \times 0,50 \text{ \$/part} = 50 \text{ \$}$

Réduction de la VL avec la distribution
 $11 \text{ \$/part} - \text{distribution de } 0,50 \text{ \$} = 10,50 \text{ \$/part}$

Nouvelle valeur marchande de 1 050 \$
 $100 \text{ parts} \times 10,50 \text{ \$/part} = 1\,050 \text{ \$}$

Option 2 : Réinvestissement

Calcul de la distribution de 50 \$
 $100 \text{ parts} \times 0,50 \text{ \$/part} = 50 \text{ \$}$

Réduction de la VL avec la distribution
 $11 \text{ \$/part} - \text{distribution de } 0,50 \text{ \$} = 10,50 \text{ \$/part}$

Réinvestissement de la distribution de 50 \$ avec nouvelle VL de 10,50 \$
 $50 \text{ \$} / 10,50 \text{ \$} = 4,7619 \text{ parts}$

Augmentation des parts
Distribution de 50 \$ / VL de 10,50 \$ = 4,7619 parts
Parts totales = $100 + 4,7619 = 104,7619$

Nouvelle valeur marchande de 1 100 \$
 $104,7619 \text{ parts} \times 10,50 \text{ \$/part} = \text{valeur marchande de } 1\,100 \text{ \$}$

Effet des distributions

Effet des distributions sur votre valeur comptable

- La valeur comptable est le montant que vous avez payé pour vos placements, tandis que la valeur marchande représente la valeur de vos placements un jour donné
- La valeur marchande de votre portefeuille fluctue selon les variations de la VL de vos fonds communs de placement
- Les distributions réinvesties sont traitées comme de nouveaux achats et ont donc un effet sur votre valeur comptable
- Les distributions en espèces n'ont pas d'effet sur votre valeur comptable

Calcul de la valeur comptable

Achat initial

Distributions vouées à un réinvestissement :

$$10 \text{ \$/part} \times 100 = 1\,000 \text{ \$}$$

100 parts achetées à 10 \$ la part

Achat suivant :

$$12 \text{ \$/part} \times 100 = 1\,200 \text{ \$}$$

100 parts achetées à 12 \$ la part

Distribution réinvestie :

$$200 \text{ parts} \times 0,50 \text{ \$} = 100,00 \text{ \$}$$

Le fonds distribue 0,50 \$ par part chaque année

Nouvelle valeur comptable :

$$1\,000 \text{ \$} + 1\,200 \text{ \$} + 100 \text{ \$} = 2\,300 \text{ \$}$$

À des fins d'illustration seulement.

Remarque :

La valeur comptable et la valeur marchande ne peuvent pas être utilisées aux fins du calcul de rendement. Vous devez plutôt comparer le montant investi à la valeur marchande actuelle. Voici comment :

- **Valeur marchande du placement = 1 100 \$**
- **Montant investi = 1 000 \$**
 - = [(valeur marchande actuelle - montant investi)/montant investi] x 100
 - = [(1 100 \$ - 1 000 \$) / 1 000 \$] x 100
 - = (100 \$/1 000 \$) x 100
 - = 0,1 x 100
- **Rendement du fonds = 10,00 %**

Effet des distributions

Que se passe-t-il lorsque votre valeur comptable est supérieure à votre valeur marchande après une distribution?

Si le marché se trouve dans une période de volatilité au moment où une distribution est versée, il est possible que la valeur marchande de vos placements soit inférieure à leur valeur comptable, même après la distribution.

Il est important de se rappeler que, tout comme pour les gains en capital, les pertes en capital ne sont réalisées que lorsque vous faites racheter vos parts.

Prix de base rajusté et distributions

Qu'est-ce que le prix de base rajusté (PBR)?

- Le prix moyen payé pour les parts que vous détenez
- Utilisé pour calculer si vous enregistrez un gain ou une perte en capital lors de la vente d'un fonds commun de placement

Calcul du PBR

Achat initial

Distributions vouées à un réinvestissement :

$$10 \text{ \$/part} \times 100 = 1\,000 \text{ \$}$$

100 parts achetées à 10 \$ la part

Achat suivant :

$$12 \text{ \$/part} \times 100 = 1\,200 \text{ \$}$$

100 parts achetées à 12 \$ la part

PBR :

Placement total / nombre de parts = PBR

$$2\,200 \text{ \$} / 200 \text{ parts} = 11,00 \text{ \$/part}$$

Gain en capital par part découlant de la vente :

VL au moment de la vente : 15 \$/part

$$15 \text{ \$/part} - 11 \text{ \$/part} = 4,00 \text{ \$/part}$$

200 parts vendues à 15 \$ la part

Gain en capital total découlant de la vente :

$$4 \text{ \$/part} \times 200 \text{ parts} = 800,00 \text{ \$}$$

À des fins d'illustration seulement.

Effet des distributions

Effet des distributions sur votre PBR

- **Distribution en espèces** : Aucun effet sur votre PBR
- **Distribution en parts réinvesties** : Votre PBR augmentera

PBR avec distributions réinvesties

Achat

Distributions vouées à un réinvestissement :

$$10 \text{ \$/part} \times 100 = 1\,000 \text{ \$}$$

100 parts achetées à 10 \$ la part

Achat suivant :

$$12 \text{ \$/part} \times 100 = 1\,200 \text{ \$}$$

100 parts achetées à 12 \$ la part

Distribution réinvestie :

$$100 \text{ \$/}10,50 \text{ \$} = 9,5238$$

Distribution de 100 \$ à 10,50 \$/part (VL) a permis d'ajouter 9,5238 parts.

PBR :

Placement total / nombre de parts = PBR

$$(2\,200 \text{ \$} + 100 \text{ \$})/209,5238 \text{ parts} = 10,98 \text{ \$/part}$$

Gain en capital par part découlant de la vente :

VL au moment de la vente : 15 \$/part

$$15 \text{ \$/part} - 10,98 \text{ \$/part} = 4,02 \text{ \$/part}$$

209,5238 parts vendues à 15 \$ la part

$$\text{Gain en capital total découlant de la vente : } 4,02 \text{ \$/part} \times 209,5238 \text{ parts} = 842,29 \text{ \$}$$

À des fins d'illustration seulement.

Effet des distributions

Achat d'un fonds commun de placement vers la fin de l'exercice

La VL d'un fonds commun de placement augmente à mesure que le revenu ou les gains en capital nets réalisés sont effectués et s'accumulent dans le fonds sans être distribués.

Si vous achetez des parts d'un fonds commun de placement juste avant qu'il ne verse une distribution, vous recevrez cette distribution et serez assujetti à l'impôt sur celle-ci, même si la valeur de la distribution était reflétée dans le prix unitaire que vous avez payé pour le fonds.

Besoin de conseils?

Il est préférable de parler à votre professionnel des placements si vous prévoyez acheter un fonds commun de placement vers la fin de l'exercice. Il peut être sage d'attendre qu'une distribution ait été versée avant d'investir.

Exemple d'achat de fin d'exercice :

Un Fonds TD prévoit une distribution de gains en capital de 5 % le 10 décembre.

Option 1 :

Achat avant la distribution

Achat de 1 000 \$ – 9 décembre
100 parts achetées à 10 \$/part

Distribution réinvestie de 50 \$ – 10 décembre
Valeur liquidative/part réduite à 9,50 \$
(Nouvelles parts achetées = $50 \$ / 9,50 \$ = 5,26$)

Option 2 :

Achat après la distribution

Achat de 1 000 \$ – 11 décembre
105,26 parts achetées à 9,50 \$/part

Valeur finale du portefeuille

105,26

Total des parts détenues

1 000 \$

Valeur totale

50 \$

Revenu imposable

-50 \$

Gains en capital non réalisés

105,26

Total des parts détenues

1 000 \$

Valeur totale

0 \$

Revenu imposable

0 \$

Gains en capital non réalisés

Distributions sous forme de RDC

Distributions sous forme de RDC

Les distributions sous forme de RDC sont légèrement plus compliquées. Ce type de distribution se produit généralement lorsque l'objectif du fonds est de générer des distributions régulières.

Q : Qu'est-ce que le RDC?

Comme nous l'avons déjà mentionné, le RDC représente la partie du montant du placement initial ou du capital qu'un fonds commun de placement vous retourne.

Q : Quel est l'effet du RDC sur le PBR?

Les distributions sous forme de RDC ne sont pas comprises dans le taux de rendement ou de revenu d'un fonds. En revanche, elles réduisent

le PBR de vos placements. Cela peut avoir un effet sur les gains (ou les pertes) en capital que vous réaliserez au moment de la vente éventuelle de vos placements.

Q : Comment le RDC est-il imposé?

Contrairement à d'autres types de distributions, comme le revenu d'intérêt ou les dividendes, le RDC n'est pas imposable au moment de sa réception parce que c'est votre propre argent qui vous est retourné.

Remarque

Votre PBR peut être réduit à zéro si le fonds vous a remis au moyen des distributions sous forme de RDC tout l'argent que vous y aviez investi. Si vous continuez de recevoir des distributions sous forme de RDC pour les parts que vous détenez une fois que votre RDC est de 0 \$, elles seront imposées à titre de gains en capital.

Avantages des distributions sous forme de RDC

Revenu mensuel

Comme un fonds qui offre un RDC vise à vous offrir une source de revenu stable, vous saurez à quel revenu vous attendre et pourrez ainsi faire votre planification.

Déclaration de revenus simplifiée

Le détail de toutes les distributions versées sous forme de remboursement de capital figure dans vos relevés de fin d'année. Cela permet de simplifier les déclarations de revenus, contrairement aux opérations relatives aux plans de retraits systématiques pour lesquelles vous devez calculer, pour chaque rachat, les gains en capital imposables ou les pertes.

Efficiences fiscale

En général, le RDC n'est pas imposable dans l'année où il est reçu (à moins que votre PBR ne soit réduit jusqu'à devenir négatif). Contrairement aux intérêts, aux dividendes et aux gains en capital, dans le cas d'un RDC, il est possible de reporter l'impôt sur les gains en capital jusqu'à la vente de votre placement. Cette flexibilité peut vous aider à déterminer le meilleur moment pour vendre votre placement en fonction de votre situation particulière. Par exemple, si vous vous trouvez dans une tranche d'imposition inférieure quand vous vendez vos parts, le taux d'imposition applicable à tout revenu, y compris les gains en capital réalisés, s'en trouvera changé.

Distributions sous forme de RDC

Avantages des distributions sous forme de RDC

Réduction possible des récupérations par le gouvernement

En général, les distributions sous forme de RDC augmentent votre revenu mensuel sans pour autant accroître votre revenu imposable. Cela n'affecte donc en rien l'admissibilité aux programmes gouvernementaux comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti ainsi que les crédits d'impôt pour conjoint et frais médicaux.

Potentiel de croissance

EBien qu'une partie de votre placement initial vous soit versée mensuellement, votre placement peut fructifier si le rendement du fonds est supérieur au montant des distributions.

PBR et RDC

PBR actuel

1 000 \$/100 parts = PBR de 10 \$/part

Montant investi de 1 000 \$ et 100 parts détenues

Distribution réinvestie :

100 parts x 0,50 \$ = 50,00 \$

Distribution annuelle de 0,50 \$ par part

Distribution réinvestie :

50 \$/10,50 \$ = 4,7619

Distribution de 50 \$ à 10,50 \$/part (VL) a permis d'ajouter 4,7619 parts

PBR après la distribution sous forme de RDC :

Le montant du RDC reçu doit être soustrait du PBR d'origine

10,00 \$ - 0,10 \$ = PBR de 9,90 \$/part

Le revenu d'intérêt représente 0,40 \$ par part. ç

Le RDC représente 0,10 \$ par part

Gain en capital par part découlant de la vente :

15 \$/part - 9,90 \$/part = 5,10 \$/part

À des fins d'illustration seulement.

Fonds en catégorie de société

Fonds en catégorie de société

Les fonds en catégorie de société sont structurés différemment des fonds communs de placement. Dans cette section, nous examinerons ces différences et la façon dont elles peuvent influencer sur les distributions que vous recevez.

Q : Quelle est la différence entre une fiducie de fonds commun de placement et un fonds en catégorie de société?

Une fiducie de fonds commun de placement est une entité juridique unique où les intérêts, les dividendes et les gains en capital réalisés dans le fonds vous sont versés.

Les fonds en catégorie de société sont structurés sous la forme d'une société de fonds communs de placement. Cette société peut être constituée de différents fonds communs de placement appelés « catégories » et détient souvent le même type de placements que les fiducies de fonds communs de placement. Par exemple, la catégorie A peut être un fonds à revenu fixe canadien, la catégorie B, un fonds équilibré américain, et la catégorie C, un fonds d'actions internationales.

Ces fonds peuvent permettre de compenser les revenus et les dépenses enregistrés au niveau de la société, ce qui peut éventuellement venir compenser les distributions de la société de fonds communs.

Q : Comment les fonds en catégorie de société effectuent-ils leurs distributions aux investisseurs?

Étant donné que les intérêts et les revenus étrangers gagnés à même une société de fonds communs sont imposables à même la structure de la société, ces fonds ne peuvent pas vous distribuer des intérêts ou d'autres revenus. Toutefois, les sociétés de fonds communs peuvent distribuer des revenus sous forme de dividendes sur les gains en capital ou de dividendes canadiens déterminés. Les distributions des fonds en catégorie de société doivent être déclarées sur un Relevé 3 ou un feuillet fiscal T5 hors Québec.

Remarque

Depuis janvier 2017, le fait de passer d'une catégorie à l'autre au sein d'une société de fonds communs est considéré comme une opération imposable.

Autres facteurs à prendre en considération

Distributions – Autres facteurs à prendre en considération

- Les fonds peuvent distribuer des revenus et délivrer un feuillet fiscal même si leur rendement pour l'année est négatif, de façon similaire à une action ou à une obligation versant des dividendes ou des intérêts lorsque sa valeur marchande a diminué
- Les distributions reçues relativement à vos placements non enregistrés sont imposables et devront être déclarées sur votre feuillet fiscal T3 ou T5, que vous les receviez en espèces ou que vous les réinvestissiez dans des parts supplémentaires du fonds
- Sauf indication contraire de votre part, les distributions sur les Fonds TD sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires

Résumé

Il existe plusieurs types de distributions de fonds communs de placement, et chacun peut être imposé différemment. Comprendre ce que sont les distributions, les caractéristiques uniques de chaque type et la façon dont elles sont imposées peut vous aider à prendre des décisions de placement éclairées et à atteindre vos objectifs financiers.

Pour de plus amples renseignements sur les distributions et leur imposition, veuillez consulter votre conseiller ou planificateur financier, ou encore un fiscaliste.



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. aux fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire l'aperçu du fonds et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Un remboursement de capital (RDC) réduit le prix de base rajusté de votre placement. Cela pourrait entraîner un gain en capital plus élevé ou une perte en capital moins élevée lorsque le placement est vendu. Si le prix de base rajusté de votre placement devient négatif, le montant inférieur à zéro est assujéti à l'impôt sur les gains en capital. Les distributions sous forme de remboursement de capital ne doivent pas être confondues avec la performance ou le taux de rendement ou de revenu d'un fonds. Gestion de Placements TD Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. MD Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.